

OPTIQUE : 100 nouvelles opportunités de devenir partenaire SANTÉCLAIR

Santéclair lance des appels d'offres locaux pour répondre toujours mieux aux besoins des Français.

Comme annoncé en 2019 lors du renouvellement de notre réseau de professionnels de l'optique, Santéclair va lancer chaque année des appels d'offres locaux auprès des opticiens. **L'objectif est de coller au mieux aux besoins de nos 10 millions de bénéficiaires en leur proposant des services de qualité, à tarifs négociés et avec toujours plus de proximité.**

Ce sont donc 100 nouvelles places au sein de notre réseau optique, réparties dans la plupart des régions de France, que nous ouvrons.

Les professionnels de l'optique peuvent postuler, selon les zones, soit **du jeudi 03 décembre 2020 à 10h* au mardi 15 décembre 2020 à 18h***, soit **du jeudi 10 décembre 2020 à 10h* au mardi 22 décembre 2020 à 18h***.

Comment adhérer au réseau ?

Rendez-vous sur le site santeclair.fr/fr/professionnels-de-sante/optique#aolocaux « Adhérez au réseau » pour découvrir les zones concernées par ces appels d'offres et créer votre compte LEAD&CLAIR, si ce n'est pas encore fait.

Une candidature 100% dématérialisée et sécurisée

Pour rappel, afin de faciliter et sécuriser les démarches des opticiens souhaitant postuler, un outil en ligne spécifique aux candidatures a été mis en place. Dénommé LEAD&CLAIR, cet outil est accessible depuis notre site (www.santeclair.fr/fr/professionnels-de-sante/optique) pour participer à l'appel d'offres. Le portail permet ensuite de renseigner les informations liées à l'opticien et de transmettre en toute simplicité et sécurité chacune des pièces constituant le dossier de candidature. Les candidats trouveront aussi sur LEAD&CLAIR les réponses à toutes leurs questions : le règlement d'appel d'offres précisant notamment les critères de sélection et leur barème, un spécimen de contrat de partenariat détaillant les engagements réciproques, les grilles tarifaires.

Nous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue aux futurs professionnels de l'optique qui rejoindront notre réseau.

* : heure de Paris

À propos de SANTÉCLAIR

À la croisée des chemins entre les patients, les professionnels de santé et les organismes complémentaires d'assurance maladie, Santéclair est une véritable plateforme d'orientation en santé. Depuis 2003, Santéclair innove pour créer un écosystème de services garantissant à tous ses bénéficiaires un juste accès aux soins : 55 mutuelles et assurances clientes, 10 millions de bénéficiaires, 7 600 professionnels de la santé partenaires, 97 % des utilisateurs de nos services les recommandent.